AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

LP-5-12-62229985

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

N° 147
DECEMBRE 1972

A B O N N E M E N T P O U R 1 9 7 3 A U X A V E R T I S S E M E N T S A G R I C O L E S

NOUVEAUX TARIFS

Dans votre intérêt et pour faciliter notre travail, nous nous permettons d'insister auprès de tous : individuels, groupements ou associations sur la nécessité de renouveler dès maintenant et au plus tard avant le 15 Février votre abonnement aux Avertissements Agricoles.

Dès à présent, nous devons mettre en garde nos abonnés et leur signaler qu'il nous sera difficile d'assurer la continuité des avis à toutes personnes qui n'auraient pas renouveler leur abonnement à la date du 28 Février 1973.

De plus, les notes successives de la Station, émises au cours d'une même campagne, constituent un programme de traitements qu'il est impossible de dissocier ou de mettre en application partielle en cours d'année.

NOTE IMPORTANTE : Nous devons rappeler à nos abonnés que, d'une manière générale, les opérations de transmissions, enregistrement, comptabilité et mécanographie imposent la plupart du temps un délai de 2 à 3 semaines au moins et quelquefois plus. Il faut donc tenir compte de ces délais et souscrire l'abonnement suffisamment tôt si l'on désire recevoir les bulletins en temps voulu.

Ces raisons nous amènent à nouveau à vous recommander de penser à renouveler sans retard votre abonnement à notre Service et ceci pour vous éviter tous désagréments.

Les tarifs sont majorés. Ils sont actuellement les suivants :

- Abonnement ordinaire permettant de recevoir les notes de la Station en un seul exemplaire et la revue PHYTOMA.............................. 30 F.

- Abonnement collectif à une même adresse : (plusieurs exemplaires du bulletin dans une même enveloppe et un seul exemplaire de PHYTOMA................ 30 F +.15 F.

- Abonnement collectif groupé, souscrit en général par une collectivité agricole au moyen d'une liste. Les bulletins sont servis individuellement à des adresses différentes. (1 exemplaire du bulletin expédié à chaque adresse individuelle et 1 exemplaire de la revue PHYTOMA à l'une des adresses au choix à préciser sur la liste). 30 F + 25 F pour chaque exemplaire des bulletins servi individuellement.

Les versements doivent être adressés à :

Monsieur le Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture
13, Grand Place -62- ARRAS

- soit par virement postal au C.C.P. 57-01-50 LILLE

- soit par chèque bancaire.

Tournez s'il-vous-plait.../...

35

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

ATTENTION : Ne jamais omettre de préciser dans la partie correspondance qui doit obligatoirement accompagner le versement :

- la mention "Avertissements Agricoles".
- le nom, prénom et l'adresse précise et complète de la personne à laquelle les avis doivent être adressés.
- le nombre d'exemplaires demandés.

Les groupements et collectivités joindront en même temps que le réglement, la liste des bénéficiaires des bulletins (noms et adresses complètes et précises). Indiquer le nom de la personne devant recevoir la revue Phytoma.

L'abonnement enregistré avant le 1er Juillet 1972 n'est plus valable pour 1973.

Ce qui précède ne vous concerne pas :

- si vous recevez gratuitement les bulletins de la Station,
- si vous êtes abonné par une autre personne,
- si votre réglement a été enregistré après le 1er Juillet 1972.

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE.

Les personnes dont les noms suivent, lauréats du concours recevront par la suite une prime :

Monsieur Michel DEFOSSEZ Agriculteur, le Maisnil 59 Fournes en Weppes 50 F.

Monsieur Henri PERCHE Agriculteur Bas Plandic 59 Fournes en Weppes. 30 F.

Monsieur Albert HUTIN Route de Noeuil Eurest St Mein 62 Croisilles. 50 F.

Monsieur Jean-Pierre DELANNOY : Chef de culture Sté Agricole de Boiry Ste Rictrude 62.. 30 F.

Monsieur Lucien DUPONT 38, Rue du Collège 80 Péronne. 50 F.

Monsieur Daniel MOLLET, 13 Rue St-Exupéry 02 SOISSONS. 50 F.

Monsieur Guy BRASSET Agriculteur Fonsomme 02 BOHAIN. 30 F.

Nous les félicitons toutes et remercions tous ceux, qui, par leur envoi nous ont renseigné sur les premières manifestations de cette maladie.

Dernière Note : N° 146 Supplément N° 1.

L' Ingénieur d'Agronomie et les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles,

, A. DROUHARD
G. CONCE - D. MORIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitai[re] "NORD-PICARDIE"

P. COUTURIER